

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE**

LUNDI 27 MAI 2024

DELIBERATION	N°08/27-05-2024/405
---------------------	----------------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	19
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	14
Nombre de votants	:	33
Adoption	:	33

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

BALESI Pierre-François, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, IENCO Michel, MARTELLI Marina, MAURIZI Jean-André, MICHELI Virginie, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, ROSSI Antoine, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis à ORSINI Pierre, ANDREANI Dominique à IENCO Michel, CASTELLI Jean-François à PAOLI Jean-François, COLONNA Caroline à GIOVANNI Auguste, FAGGIANELLI François à FRASSATI Jeanne, GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony à VENTURINI Stefanu, GOFFI Karina à NEGRETTI Pierre, LANFRANCHI Marie-Eugénie à DI MENZA Dominique, LEANDRI Marc à BENZONI Joseph, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MANICCIA Christophe à ROSSI Antoine, PIACENTINI SIMONI Céline à MICHELI Virginie, SANGUINETTI Patrick à DOMINICI Jean, SIMONI Barthélémy à VALERY Olivier.

Membre Associé ayant participé : M.

ACQUAVIVA François.

OBJET :

Programme Pluriannuel d'Investissement 2024-2028

VU le code de commerce et notamment l'article R712-16 ;

VU le cadre d'organisation budgétaire, comptable et financière du réseau des CCI adopté par l'assemblée générale de CCI France du 25 octobre 2022 et approuvé par la tutelle le 14 novembre 2022 ;

VU la norme 4.13, Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) ;

VU le règlement intérieur de la CCI de Corse adopté en application des dispositions des articles R.711-55-1 et R.711-68 du code de commerce par délibération n°10/27-05-2021/282 de l'Assemblée Générale du 27/05/2021 ;

CONSIDERANT uniquement les opérations en capital supérieures à 250 K€;

CONSIDERANT le Programme Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 de 388 823 K€ et le programme prévisionnel de financement du PPI présentés en séance et déclinés dans le tableau joint en annexe ;

L'Assemblée Générale :

- ✚ **Approuve le Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 de 389 M€ ;**
 - ✚ **Mandate le Président afin de rechercher tous financements externes susceptibles d'être mobilisés ;**
 - ✚ **Mandate également le Président afin de conclure avec les autorités concédantes les accords préalables nécessaires à la mise en œuvre des opérations, notamment suite aux instances de suivi organisées en 2023 pour les concessions aéroportuaires et portuaires et restées sans suite à ce jour.**
-

Bastia, le 27 mai 2024

Le Président

Jean DOMINICI

